Cfdt:
INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS CEDEX 08

Paris, le 14 avril 2026

Référence : JM/EM 14.04.2026

Objet : Demande de mesures fortes pour faire face à l'envolée des prix de carburant

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante que traversent actuellement les agents.

Depuis plusieurs semaines, les tensions internationales au Proche-Orient entraînent une nouvelle flambée des prix de l'énergie et des carburants. Cette situation vient aggraver une inflation déjà persistante et fragilise fortement le pouvoir d'achat des agents publics.

Pour les agents au sein du ministère de l'Intérieur, spécifiquement dans le périmètre secrétariat général, cette nouvelle hausse intervient dans un contexte déjà très dégradé en lien avec :

- Plusieurs années d'inflation soutenue,
- Un point d'indice insuffisamment revalorisé, notamment au regard de l'augmentation du coût de la vie,
- Des grilles salariales de plus en plus tassées, en particulier en début de carrière, et en particulier pour les agents des catégories B et C
- Un régime indemnitaire – IFSE et CIA- insuffisamment réévalués par rapport aux autres ministères

Nous constatons même que certaines rémunérations de catégorie C peinent à se situer au niveau du SMIC.

En ce qui concerne les personnels des services de police, ces derniers, pour la plupart, travaillent souvent loin de leur domicile, principalement pour deux raisons, parfois cumulatives :

-la première est qu'ils travaillent dans des zones urbaines où les prix de l'immobilier les repoussent de facto souvent à plusieurs dizaines de kilomètres ;

-la seconde est qu'ils ne se sentent plus protégés. Ils choisissent donc, pour leur quiétude et celle de leur famille, de s'excentrer de leur lieu d'exercice.

Ainsi, malgré leur engagement quotidien au service de l'intérêt général, les agents subissent une dégradation continue de leur pouvoir d'achat réel.

Dans un tel contexte, de nombreux collègues se retrouvent en grande difficulté, et doivent arbitrer en fin de mois entre les dépenses alimentaires et celles de transports. Une telle situation est bien entendu humainement insupportable et nécessite une réponse à la hauteur des enjeux.

Face à cette situation, la CFDT appelle à la mise en œuvre rapide de mesures concrètes.

FÉDÉRATION INTERCO CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.

La CFDT Fonction publique a saisi le gouvernement pour demander, outre l'élargissement du télétravail et la revalorisation des frais de déplacements professionnels pour les agents utilisant leurs véhicules personnels pour leurs missions, l'ouverture rapidement d'un travail pour redynamiser les grilles salariales.

Il nous apparaît néanmoins essentiel que des actions puissent être engagées au niveau du Ministère de l'intérieur.

A ce titre, la CFDT demande la mise en place urgente des mesures suivantes qui ne sauraient attendre un rétablissement de la situation internationale aux évolutions très erratiques :

- Le renforcement, la facilitation et l'élargissement du recours au télétravail, partout où les missions le permettent, afin de limiter les déplacements contraints et les coûts associés ;
- La mise en place de facilités horaires, permettant aux agents d'éviter les périodes de forte affluence routière ;
- La mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement financier, qui pourrait prendre la forme d'un chèque énergie, via les fonds affectés à l'action sociale, à destination des agents les plus en difficultés, les plus exposés et exclus du dispositif du télétravail ;
- Une politique volontariste visant à favoriser les dispositifs de covoiturage dans un tel contexte.

Ces propositions s'inscrivent dans une volonté de préserver les conditions de vie et de travail des agents, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter une attention particulière à ces solutions et d'engager, en lien avec les autorités locales, les actions nécessaires pour soutenir les agents en fonction au sein du ministère de l'Intérieur.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à ce courrier, je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma profonde considération.

Le secrétaire national

Julien MORCRETTE